

EXAMEN D'ACCES A L'ACTIVITE DE CONDUCTEUR DE TAXI/VTC - ADMISSIBILITE SEPTEMBRE 2021

MESSAGE IMPORTANT AUX CANDIDATS ADMIS:

Pour confirmer dans quel véhicule vous passerez votre épreuve d'admission, merci de bien vouloir contacter

- **Directement votre organisme de formation** si vous avez suivi une formation. L'organisme devra se rapprocher de la Chambre de Métiers d'Alsace.
- **Madame Sandra BARCONNIERE au 03.89.46.89.09 dans les autres cas.**

Est admis à l'**Epreuve d'Admissibilité : TAXI**

Aucun

*Publication des résultats CMA Haut-Rhin le 21/10/2021